



Le 13 juillet 2021

Le point sur la COVID-19 : Centre correctionnel de Whitehorse

Le vendredi 9 juillet 2021 en après-midi, la Direction des services correctionnels a été informée qu'une personne actuellement détenue au Centre correctionnel de Whitehorse (CCW) avait reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19. La Direction a alors immédiatement collaboré avec le bureau du médecin hygiéniste en chef et le Centre de lutte contre les maladies transmissibles (CLMT) du Yukon pour déterminer s'il y avait un risque de contact ou d'exposition pour les détenus et le personnel du CCW. En collaboration avec le bureau du médecin hygiéniste et le CLMT, le CCW a apporté des changements à son fonctionnement quotidien pour atténuer les risques pour les détenus et les personnes sous la garde de la police. Le CCW a pris les mesures décrites ci-dessous.

Vendredi 9 juillet 2021

- À partir d'environ 13 h, tous les détenus du CCW ont été confinés dans leur cellule afin de faciliter la recherche des contacts et de limiter la propagation du virus. Seuls les déplacements d'urgence des détenus étaient autorisés (ex. pour des raisons judiciaires ou médicales).
- Un examen approfondi a été mené par le personnel du CCW afin d'identifier tous les détenus, toutes les personnes sous la garde de la police et tous les membres du personnel qui auraient pu être en contact étroit avec la personne atteinte de la COVID-19.
- Tous les détenus ayant potentiellement eu des contacts étroits avec cette personne ont passé un test de dépistage de la COVID-19.
- Tous les médicaments ont été administrés aux détenus dans leur cellule.
- Tous les repas ont été servis dans des récipients jetables et tous les détenus ont mangé dans leur cellule.
- Tous les membres du personnel du CCW ont reçu l'ordre de porter un équipement de protection individuelle complet (c.-à-d. un masque, des gants, des lunettes de protection et une blouse) pour interagir avec les détenus et les personnes sous la garde de la police.
- Des restrictions temporaires ont été imposées pour les visites personnelles et professionnelles, les services de buanderie et l'accès des détenus aux douches et aux téléphones des unités.
- Un membre du personnel du CCW a discuté avec chaque détenu de la raison de son confinement en cellule et lui a fourni des renseignements supplémentaires au besoin.

Samedi 10 juillet 2021

- Tous les détenus ayant potentiellement eu des contacts étroits avec la personne infectée ont passé un test de dépistage de la COVID-19. Tous les tests ont donné des résultats négatifs.
- La recherche des contacts et les tests sur place pour le personnel se sont poursuivis au CCW.

- Tous les détenus sont restés confinés dans leur cellule, conformément aux recommandations du bureau du médecin hygiéniste en chef. Cependant, la majorité des détenus ont été autorisés à sortir individuellement de leur cellule pendant un total de 30 minutes afin de prendre une douche et d'utiliser le téléphone.
- Tous les repas ont été servis dans des récipients jetables et tous les détenus ont mangé dans leur cellule.
- La majorité des médicaments ont été administrés aux détenus dans leur cellule.
- Toutes les visites en personne étaient encore suspendues.
- Les détenus ont reçu une note écrite expliquant la situation actuelle au CCW et les membres du personnel ont de nouveau discuté de la situation avec chaque détenu.

Dimanche 11 juillet 2021

- Les tests de dépistage sur place pour le personnel se sont poursuivis au CCW.
- En collaboration avec le bureau du médecin hygiéniste en chef et le CLMT, le CCW a décidé de lever les mesures de confinement en cellule pour les personnes détenues dans l'unité des femmes. Tous les autres individus sont restés confinés dans leur cellule pour la journée, à l'exception d'une sortie pendant un total de 30 minutes pour accéder aux douches et aux téléphones de l'unité.
- Tous les repas ont été servis dans des récipients jetables et tous les détenus ont mangé dans leur cellule.
- La majorité des médicaments ont été administrés aux détenus dans leur cellule.
- Toutes les visites en personne étaient encore suspendues, à l'exception d'une visite professionnelle provenant de l'extérieur du territoire.
- La restriction temporaire des services de buanderie a été levée.
- Les exigences en matière d'équipement de protection individuelle pour le personnel correctionnel ont été modifiées après discussion avec le bureau du médecin hygiéniste en chef et le CLMT.

Lundi 12 juillet 2021

- Les tests de dépistage sur place pour le personnel se sont poursuivis au CCW.
- Les mesures temporaires de confinement en cellule de la majorité des détenus ont été levées, sauf pour ceux qui nécessitaient toujours un isolement médical, conformément aux recommandations du bureau du médecin hygiéniste en chef.
- Tous les déplacements des détenus en dehors des unités résidentielles ont été limités à des fins médicales ou judiciaires.
- Le service régulier des repas a repris en continuant à utiliser des plateaux-repas jetables.
- Des efforts ont été déployés pour tenter de limiter les déplacements du personnel à l'intérieur du CCW.
- Les restrictions temporaires des visites personnelles et professionnelles en personne ont été prolongées jusqu'au mercredi 14 juillet 2021.

Depuis le 12 juillet, tous les membres du personnel du CCW susceptibles d'avoir eu des contacts étroits avec la personne infectée en ont été informés et il leur a été recommandé de passer un test de dépistage de la COVID-19. En date du 12 juillet 2021, tous les tests passés par les détenus et les membres du personnel ont donné des résultats négatifs.

La Direction des services correctionnels continuera à assurer la liaison avec le bureau du médecin hygiéniste en chef et le CLMT. À mesure que la situation entourant la pandémie de COVID-19 évolue, la Direction maintiendra une approche prudente visant à garantir la santé et la sécurité du personnel correctionnel, des détenus et du public tout en assurant la prestation de services essentiels de manière aussi humaine que possible et en s'en tenant aux mesures les moins restrictives.

Sincères salutations,

Andrea Monteiro
Directrice, Services correctionnels